

Commentaire avec peu de citations

Par **kcl_applicant**, le **09/06/2022** à **20:11**

Bonjour,

J'ai eu un rattrapage en droit administratif cette semaine. J'ai lu des articles sur internet après mon épreuve. J'ai bien saisi les apports de l'arrêt, mon plan colle avec celui d'articles d'avocats, etc

Par contre, je m'inquiète car j'ai beaucoup rédigé pour expliquer le raisonnement des juges mais j'ai seulement écrit une citation (pertinente) par sous-partie sans trop insister sur les mots utilisés etc

Malgré ma bonne analyse de l'arrêt j'ai l'impression que j'aurais du plus "coller" aux termes de l'arrêt. Aussi je m'inquiète car j'ai rédigé 12 pages (j'aurais souhaité écrire moins de pages) et mon écriture vers la fin est un peu négligée faute de temps.

C'est un rattrapage donc je crains que la notation soit plus sévère qu'en première session. Est- ce que je risque de perdre beaucoup de points si je ne cite l'arrêt qu'une seule fois par sous-partie ?

Par **kcl_applicant**, le **09/06/2022** à **22:16**

Comment notent les profs ? Mon intro + plan sont irréprochables. Ma problématique est bonne mais peut être un peu trop générale cependant j'ai bien dégagé l'intérêt de la décision. Mon plan est quasiment parfait, niveau méthode je fais citation + reformulation, jurisprudence antérieure puis explication en l'espèce avec précisions sur le raisonnement, le caractère convaincant, légitime, favorable à un tel ou un autre, etc. Je flippe juste par rapport à un manque de citations s'il vous plaît un correcteur pourrait-il me rassurer sur la barème utilisé ? :) Avec intro + plan impeccables on a au moins 7/8 ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/06/2022** à **11:29**

Bonjour

[quote]

Comment notent les profs ?

[/quote]

Malheureusement, il est impossible de répondre à cette question. Chaque enseignant à ses propres exigences.

Pour ma part, je met environ 8 points sur l'introduction et le plan et 12 points sur le contenu. Mais ce n'est pas dit que ce soit le barème qu'adopte votre enseignant.

Dans votre cas, si j'ai bien compris, vous craignez de ne pas être suffisamment revenu à l'arrêt. C'est une erreur classique.

Sans pouvoir lire votre copie, c'est difficile de se faire une idée.

Parfois, j'ai des étudiants qui s'égarent un peu, mais ils font quand même un commentaire, donc ils obtiennent une note satisfaisante si l'introduction est bonne et que le plan est correct.

En revanche, lorsque le commentaire ressemble plus à une dissertation ou à un exposé de connaissance, c'est là que la note va descendre en dessous de la moyenne.

Par **kcl_applicant**, le **10/06/2022** à **22:32**

Bonjour Isidore et merci pour votre réponse.

Je ne pense pas avoir fait l'erreur de disserter dans le sens que je n'ai pas déballé mon cours, j'explique réellement le raisonnement des juges, les effets sur la sécurité juridique, j'explique si c'est favorable pour telle ou telle partie et quelles problématiques une telle décision est susceptible de générer, si elle est légitime, convaincante, justifiée etc.

Mon inquiétude c'est que même si j'ai réellement "disséqué" la décision, je ne l'ai pas réellement fait à partir de citations... C'est comme si j'avais expliqué mon interprétation de l'arrêt sans vraiment approfondir sur les termes utilisés etc. J'espère que je suis assez clair. Dans tous les cas je ne peux pas revenir en arrière j'attends impatiemment les résultats.

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/06/2022** à **13:23**

Bonjour

[quote]

C'est comme si j'avais expliqué mon interprétation de l'arrêt sans vraiment approfondir sur les termes utilisés

[/quote]

Cela peut en effet dérouter le correcteur. Toutefois, d'un point de vue méthodologique vous faites bien un commentaire.

Tenez nous courant lorsque vous aurez votre note.

Par **kcl_applicant**, le **13/06/2022** à **12:24**

Merci beaucoup Isidore c'est adorable de prendre de votre temps pour me répondre. Je vous tiendrai au courant de mes résultats... Bonne journée !

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/06/2022** à **12:42**

Mais de rien ! ??

Bonne semaine